



Documents à transmettre
en vue de la préparation d'une vente rurale

A fournir par le vendeur et par l'acquéreur

- 1) fiches de renseignements d'état civil
- 2) copie des pièces d'identité
- 3) dans le cadre de successions, les certificats d'hérédité et la copie des livrets de famille
- 4) contrat de mariage / convention de pacs
- 5) situation locative : bail en cours : (préciser durée et date de début)
 - bail verbal
 - bail écrit : copie du bail
 - montant du fermage
- 6) prix de vente
- 7) offre d'achat acceptée

A fournir par le vendeur :

- 5) titre de propriété (préciser commune, lieudit, section, numéro de la parcelle)
- 8) présence de bâtiments (diagnostics techniques immobiliers, le cas échéant)
- 10) périmètre d'une association foncière : les statuts et l'arrêté préfectoral (*le cas échéant*)
- 11) avis de taxe foncière
- 12) relevé d'identité bancaire signé

A fournir par l'acquéreur / preneur en place :

- 13) mode de financement
- 14) information : acquisition à titre personnel / ou au titre de la société (kbis, statuts)
- 15) exploitation : à titre personnel ou au titre d'une structure agricole
- 16) attestation MSA complète